

Réf: Dossier N° 000567

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPEMENT DES MAREYEURS DU PORT DE
PECHE » en abrégé « GMPP »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 11, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 11/03/2021 reçu par Me N'douffou Konan Arsène , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPEMENT DES MAREYEURS DU
PORT DE PECHE » en abrégé « GMPP »

Objet: LA PECHE, LA COMMERCIALISATION DE TOUS
PRODUITS DE PECHE, L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE
TOUS TYPE DE PRODUITS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et

Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous

Établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être créée.
Et généralement toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 11, Ilot 01

Dirigeant(s) : M KONAN PHILIPPE DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05470 du 20/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26472/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

